

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020402: autres entreprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/05/2011 (Dernière actualisation de la page 01/05/2011)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	12.3199		
Spécialisé	12.5044		
Spécialisé +	12.6466		
Qualifié	12.9798	14.1611	14.2701
Qualifié +	14.3795	14.8734	14.9670